

Quand le jour s'ouvre sur...

• Ariane est une association d'auto-entrepreneurs à Blois, Vendôme et Romorantin, créée en 2004. Elle a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en difficulté. Elle organise des ateliers de travail et des rencontres. Elle a été récompensée par le prix de la Fondation Abbé-Pierre en 2008. Elle a été créée par Yvette Soriano, présidente de l'association.

Présidée par Yvette Soriano, l'association a pour objectif de réaliser des mesures d'accompagnement individualisées, l'accompagnement individuel à l'emploi... Autant de dispositifs financés par le Conseil général (deux tiers des crédits) et de la Ville de Blois. « Heureusement, car les crédits de la Fondation Abbé-Pierre ont été supprimés au profit du RSA (revenu de solidarité active) et les personnes accueillies ne rentrent pas dans le cadre du RSA. Le retour à l'emploi est donc plus long avant le retour à l'emploi de la Fondation Abbé-Pierre.

D'autre part, Ariane anime à Blois, Vendôme et Romorantin des ateliers de formation et de conseil, qui permettent de rencontrer des personnes en difficulté, un peu de chaleur humaine et de conseils de l'insertion. L'objectif est de retrouver la dignité, l'autonomie et les liens sociaux. Les ateliers sont proposés à leur âge, qui rencontrent des difficultés à trouver l'emploi. Mais le parcours est parfois long, souvent très éloigné du monde du travail. Les ateliers artistiques leur sont proposés car, ils permettent de rencontrer un employeur potentiel, un long travail, un employeur potentiel, un long travail. A Vendôme, une exposition de personnes accueillies, intitulée « la Vie Artiste », a été organisée. On pouvait notamment voir : « J'ose, oui, j'ose espérer, qu'un jour je guiderai vers un monde sans crainte. »

Association Ariane

6 rue de la Mare - 41000

25 rue Ovide Scribe - 41200

148 faubourg Chartrain - 41000

ARTISANAT

A l'heure des bilans

La quinzaine de l'auto-entrepreneur organisée en septembre par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a permis la tenue de 9 réunions d'information et de conseils sur le Blaisois et la rencontre de 74 porteurs de projets ou personnes intéressées par le sujet. Une étude était présentée par Marie-Hélène Manchion, responsable du pôle création de la CMA, à la Maison de l'Emploi du Blaisois, permettant de faire le point sur ce régime qui préoccupe fortement le monde de l'artisanat.

La France connaît une progression du nombre de créations d'entreprises de 59% sur le premier semestre avec près de 300 000 entreprises créées dont 53% sous le régime de l'auto-entreprise. L'auto-entreprise est une entreprise individuelle qui a opté pour le régime de la micro-entreprise et qui bénéficie de formalités extrêmement réduites pour démarrer et d'un régime fiscal simplifié. Dans le département et pour l'artisanat, sur 521 entreprises créées, 321 sont des auto-entreprises, soit 58%. Ceci n'est pas sans conséquence, car la simplification des formalités favorise l'émergence de structures qui ne respectent pas la légalité en termes de qualification, d'assurances, de normes... D'autre part, l'absence de formation et d'accompagnement de ces auto-entrepreneurs fait apparaître des pratiques com-

merciales qui laissent interrogatif sur leur pérennité à moyen terme. Quelques taux horaires extrêmement bas constatés ici ou là indiquent qu'aucune étude économique ou calcul de prix de revient sérieux n'a été fait. Bien entendu, tous ne sont pas dans ce cas, mais cette concurrence irrationnelle pénalise les artisans sérieux qui respectent l'intégralité des contraintes de leurs métiers respectifs et assure leurs clients d'un travail réalisé dans les règles de l'art.

Il faut noter que près de 50% des auto-entrepreneurs interrogés reconnaissent qu'ils n'auraient pas créé sans ce régime. Les motivations d'entreprendre sont donc différentes d'un entrepreneur « classique » qui a mûri son projet et qui a pleinement connaissance de la prise de risque engendrée pour lui et son entourage proche : faiblesse des revenus les premiers

mois, pas de validation des trimestres de retraite si le chiffre d'affaires est insuffisant, contentieux avec un client pouvant avoir des conséquences financières lourdes, retournement de la conjoncture économique, perte des droits aux indemnités chômage en cas de cessation d'activité... Autant d'éléments qui semblent très sous-estimés puisque l'étude montre qu'une majorité d'auto-entrepreneurs pense ne prendre aucun risque.

En conclusion, le régime de l'auto-entrepreneur a de multiples avantages qui justifient son incontestable succès, notamment en raison des simplifications administratives et de calcul des charges. Mais, comme toute entreprise, il réclame une information et un accompagnement par des professionnels.

JR ●

STATISTIQUE

Région Centre terre de migration

Selon une étude de l'Insee publiée en septembre, le Centre est la région de France où les mouvements migratoires sont les plus nombreux au regard de la population. En cinq ans, 203 000 nouveaux habitants sont arrivés dans le Centre en provenance du reste de la France et 197 000 résidents en sont partis. L'Île-de-France est de loin la première région d'origine des arrivants et aussi la destination privilégiée des sor-

La région enregistre un gain annuel moyen de l'ordre de 1 000 habitants dans ses échanges avec le reste de la France. Mais, si la région gagne des seniors, des retraités et des couples avec enfants, elle perd des jeunes et des étudiants.

Les migrants en provenance du reste de la France constituent ainsi 8,1% de la population régionale, une proportion supérieure de près de 2 points à la moyenne nationale. Ils ont, en région Centre plus qu'ailleurs, une forte influence sur le renouvellement de la popula-

tion. Les arrivées en provenance de l'étranger et les naissances au cours des cinq années écoulées portent à 15,1% la part des nouveaux habitants dans la population régionale.

Les flux sont donc importants, mais en faible excédent car le

nombre élevé d'entrées sur le territoire régional en provenance du reste de la France s'accompagne de sorties tout aussi nombreuses : plus de 197 000 personnes ont quitté le Centre pour s'installer dans une autre région de métropole, un DOM ou un TOM.